

Matérialité linguistique du genre en cantonais. Comment découper la réalité ?

Julie Abbou, Aix-Marseille Université
ju.abbou@gmail.com

Angela Tse, University of Hong Kong / Hong Kong Polytechnic University
angela.t@polyu.edu.hk

Introduction : un parti-pris sémantique

En chinois classique, le polysème *bian* signifie aussi bien *discuter*, *argumenter* que *distinguer*, *découper*. Si découper la réalité, c'est argumenter, c'est parce qu'argumenter consiste à négocier le découpage, la mise en forme du monde. Une telle lecture polysémique nous entraîne vers une articulation entre langue et discours qui comprenne le « langage comme lieu de la vie sociale et des affaires humaines » (Rastier 2001), où l'on confronte diverses propositions de mise en signification de la réalité.

Le genre, en tant que mécanique de catégorisation, constitue donc un de ces découpages de la réalité. La découpe du genre dans la réalité est une manière de faire signifier cette réalité. Butler ne dit rien d'autre lorsqu'elle rappelle que la puissance catégorielle du genre participe d'une fabrique de *l'intelligibilité* (2006). Le genre ne peut donc se passer de la langue, ou plutôt se passe nécessairement en langue.

Avec Rastier, toujours, on peut considérer la langue comme un répertoire de formes et de fonds sémantiques. Or, on trouve dans toutes les langues, des manifestations linguistiques de la fabrique du genre (le *doing gender* de West & Zimmerman 1987), ou, pour le dire autrement une matérialité linguistique du genre, des formes du genre. Tout comme le genre diffère dans le temps et l'espace, l'agencement linguistique du genre diffère d'une langue à l'autre. Et c'est précisément par cette caractéristique de transposabilité que Rastier définit une *forme*. On peut alors se demander comment la forme du genre se transpose d'une langue à l'autre.

Poser cette question requiert d'effectuer deux décalages. D'abord, en se décalant d'une lecture référentialiste qui comprend la langue comme une représentation du réel, cantonnant de ce fait la question du genre en langue à celle de l'arbitraire et du motivé. On se demandera donc plutôt comment le genre se matérialise, s'institue et, partant, se normalise en langue. Ensuite, il faut pour répondre à cette question abandonner la notion de langue sans genre qu'ont notamment utilisée Hellinger et Bussmann (2001). En effet, une telle lecture en termes de langues à genre et de langues sans genre implique qu'il y aurait des langues où le genre est grammaticalisé, et d'autres où il ne serait « que » sémantique. Mais que serait un fond sémantique sans forme linguistique ? Nous postulons que cette dichotomie empêche une description de la fabrique du genre par la langue. Si la langue est un lieu de négociation du monde, c'est précisément du fait de la tension entre idéologique et matérialité linguistique. Il faut alors repérer la découpe linguistique du genre, quelle que soit les formes qu'elle prenne en menant une analyse qui embrasse les différents niveaux linguistiques. L'institution du genre en langue est un continuum inter-niveaux linguistiques : le genre linguistique est en premier lieu une notion sémantique (Violi 1987) qui est *plus ou moins grammaticalisé*, suivant les langues (Huddleston & Pullum 2008).

Afin de décrire le genre en cantonais, une de ces fameuses langues sans genre qui disent un monde où le genre existe, nous nous sommes demandées comment la forme de genre s'y

transposait linguistiquement. Ces notions de graduation et de transposition nous ont alors conduit à travailler de manière contrastive. En comparant l'anglais, autre langue dite sans genre, et le cantonais, il devrait être possible de saisir relationnellement l'incarnation linguistique de la sémantique du genre en cantonais.

Après une très rapide présentation du fonctionnement du genre en anglais, qui nous servira de point de référence en ce qu'il a été largement décrit¹, nous donnerons quelques éléments sociolinguistiques du cantonais pour contextualiser, avant décrire le genre en cantonais à l'aide des travaux linguistiques existants et d'une étude exploratoire pour dessiner les contours relatifs du genre en cantonais.

1. Le genre en anglais

Bien que les travaux en genre et langage soient très majoritairement anglophones, l'état de l'art sur le genre linguistique en anglais reste assez clairsemé², pour laisser la part belle à de nombreux travaux en analyse du discours et en sociolinguistique. Si ces travaux sont d'un intérêt indéniable, nous pensons cependant qu'il est nécessaire de travailler davantage à décrire les modalités d'incarnation du genre dans la langue elle-même.

Comme le rappelle Cameron (1992) – et Jakobson (1963) avant elle – « les concepts de masculin et de féminin sont détachables de ce qui a à voir avec les différences sexuelles « réelles ». Alors, en quels lieux linguistique se déploie la puissance catégorielle du genre en anglais ?

Corbett (1991) propose une analyse en trois niveaux linguistiques :

1) le niveau sémantique : les termes à connotation de genre : *bishop, nurse, whore, handsome, cute*, ou *wallet / purse* à propos desquels le genre est une information secondaire.

2) le niveau lexical : les termes à référents humains : *boy, mother, uncle, wife* et les compositions. Sans surprise, la plupart de ces termes signifient une relation, le genre étant lui-même une relation entre masculin et féminin. Ici, le genre est une information primaire.

3) le niveau morphosyntaxique : les phénomènes d'accord comme les pronoms *he, she* et quelques dérivations *actor/actress*

Silverstein (1985) quitte une analyse en niveaux linguistiques pour une analyse en dimensions du langage identifiant une dimension structurale, une dimension pragmatique et une dimension idéologique. Enfin, Motschenbacher (2010 : 64 et suivantes) croise niveaux et dimensions linguistiques pour proposer la classification suivante : genre lexical / genre social / genre grammatical / genre référentiel.

Il nous semble qu'une telle approche – heuristique plutôt que purement référentialiste – soit bénéfique à l'étude du genre en langue, si bien d'un point de vue linguistique que d'un point de vue féministe, en ce qu'elle comprend genre et langue comme se co-construisant.

On peut lire dans la grammaire de Cambridge que « la base de la différenciation entre différentes sortes de nom n'est pas nécessairement le sexe du référent » (Huddelston & Pullum 2008), et de donner pour exemple le parallèle entre les oppositions *he/she/it* et *who/which*. Cela signifie qu'avant le genre, on signifie en anglais le caractère animé ou inanimé du référent, ou plus précisément son trait humain/non-humain (les animaux étant pronominalisés en *it*). Tout comme le français, le genre en anglais a donc une fonction de classificateur grammatical. Mais il n'encode pas les mêmes oppositions : plutôt que de répartir l'ensemble du lexique, il permet la distinction entre animé et inanimé. On a donc un tableau grammatical du genre imbriqué dans d'autres processus sémantiques grammaticalisés :

¹ Bien que des approches grammaticales récentes seraient bienvenues.

² Mentionnons tout de même Cameron 1992, Romaine 2001, Pauwels 2010 entre autres.

Animé		Inanimé
Humain		Non-humain
Masculin <i>he/him/his</i>	Féminin <i>she/her/her</i>	(Neutre) <i>it/it/its</i>

Tableau 1 – Catégories syntactico-sémantiques en anglais pour les pronoms

2. Le genre en cantonais

Avant de rentrer dans le détail de la description du cantonais, une rapide mise en contexte sociolinguistique est nécessaire.

2.1. Éléments sociolinguistiques du cantonais à Hong Kong

Le cantonais ('Yue' ou Gwóngjàu Wah) est parlé principalement dans le Sud-est de la Chine, à Hong Kong, Guangzhou (Canton), Guangxi et Macao, avec plus de 62 millions de locuteurs dans le monde (ethnologue.com 2012). Hong Kong est aujourd'hui un espace postcolonial, transitionnel – culturellement et politiquement – et multilingue en évolution très rapide. Le cantonais y est depuis 20 ans la langue usuelle de 89% de la population (Census and Statistics Department of the Hong Kong government 2012) et c'est une des langues officielles du territoire au côté du mandarin et de l'anglais.

2.1.1 Triglossie

Le cantonais est à Hong Kong « le langage omniprésent qui est utilisé dans les écoles, les médias, le gouvernement, les affaires et la vie quotidienne » (Snow 2004 : 1). Pourtant, il ne fait l'objet d'aucune politique linguistique, ni de normalisation et n'a jamais eu aucune instance formellement dédiée à gérer son développement. Les politiques linguistiques à Hong Kong se préoccupent de maintenir un bon niveau d'anglais ou de promouvoir le mandarin, mais nulle part il n'est question de promouvoir le cantonais³, qui n'est, par exemple, le média d'instruction que pour l'école primaire. C'est une donc langue majoritaire non-institutionnalisée.

Cela dessine un équilibre particulier entre les langues en présence. Poon (2004) parle de situation triglossique, avec l'anglais comme variété haute et le mandarin et le cantonais en variété basse.

Snow (2004) représente la situation triglossique de Hong Kong comme suit :

- anglais : - pour la communication internationale
- valeur prestigieuse (face au cantonais et au mandarin)
- chinois : - pour la majorité de la communication chinoise *écrite*.
- valeur : officiel et sérieux (face au cantonais)
- cantonais : - la plupart des interactions *orales* à Hong Kong.
- valeur : familier

2.1.2. Écrit et oral à Hong Kong

On voit donc que les langues en présence se répartissent selon des fonctions qui sont différentes à l'oral et à l'écrit. Or le rapport entre écrit et oral est très complexe. Il faut, pour comprendre, savoir que la plupart des locuteurs cantonais parlent en cantonais et lisent en chinois standard. Le chinois standard est la forme écrite du mandarin oral. C'est « la variété

³ Très récemment, au printemps 2014, des initiatives de promotion du cantonais, initiés par des locuteurs et supportés par certains linguistes, se font entendre à Hong Kong. Voir, par exemple : <http://writecantonese8.wordpress.com/2014/02/25/cantonese-proverbs-in-one-picture/>

écrite enseignée dans les écoles hongkongaises et la plus utilisée dans la société hongkongaise. » (Snow 2004 : 2). Le cantonais écrit utilise le même système idéogrammique que le mandarin, mais un locuteur cantonais ne peut pas lire à voix haute une phrase de chinois standard. Des remplacements sont nécessaires, car cantonais et mandarin constituent deux langues non-intelligibles l'une à l'autre –oralement et graphiquement, et diffèrent considérablement en termes syntaxiques et lexicaux. C'est donc dans une situation particulière où les locuteurs lisent majoritairement dans une autre langue que celle qu'ils parlent. La première langue écrite n'est pas la première langue parlée par la communauté. C'est sur ce critère qu'a été mise en place en 1997 la politique linguistique « trois langues, deux écritures » (*the biliterate trilingual policy*). Deux langues écrites : le chinois standard moderne et l'anglais, trois langues orales : cantonais, mandarin et anglais (Poon 2004), alors qu'il existe un cantonais écrit. « Le cantonais écrit de Hong Kong cohabite avec le chinois standard écrit dans une relation complexe, qui est tant symbiotique (empruntant au chinois standard quand nécessaire) que séparée (tendance au développement indépendant à partir du cantonais oral) » (Bauer 1988). Écrire en cantonais est donc une tentative de remplir le creux lexical qui existe entre l'oral cantonais et l'écrit chinois standard. Car, de même qu'aucune politique linguistique ne promeut l'usage oral du cantonais, « sa forme écrite s'est développé sans aucun soutien de l'état » (Bauer *ibid.*) et est donc perçue soit comme une langue très informelle, voire argotique, soit comme une langue fossile héritée des périodes dynastiques.

2.2. Le cantonais écrit

En effet, on trouve trace du cantonais écrit depuis « la fin de la dynastie Ming (1368-1644) » (Snow 2004), mais depuis les années 1970, le cantonais se diffuse largement, dans le mouvement de la transition économique et culturelle que connaît Hong Kong entraînant une massification des médias (Snow 2004) et l'émergence – ou la fabrique – d'une identité hongkongaise (Ku 2004). En 1988, Bauer note déjà que les conventions du cantonais écrit se sont fortement développées et son usage s'est étendu à une large communauté linguistique.

La dimension familière et identitaire du cantonais reflète le sentiment d'une grande partie de la population d'être plus hongkongais que chinois. Cela coïncide avec une génération majoritairement née à Hong Kong, contrairement à la génération précédente qui était largement immigrée. Dans un tel contexte, écrire en cantonais donne une coloration jeune et branchée, mais aussi politique (c'est-à-dire contre la Chine).

D'un point de vue formel, il est nécessaire de souligner que le cantonais écrit a très peu de fixité, de stabilité : des emprunts lexical sont fait à l'anglais, des emprunts syntaxique au mandarin (Matthews & Yip 1994). Bien qu'il existe quelques dictionnaires, « le cantonais écrit est très peu standardisé, au sens où il n'y a pas de large consensus sur quel caractère doit être utilisé pour représenter quel mot. En fait, il est courant que deux caractères différents, ou plus, soit en usage pour des mots du cantonais plutôt commun. » (Snow 2004). Pourtant, à côté de cette explosion du cantonais écrit, existe une perception sociale du cantonais peu valorisée (Lo & Wong 1990) encouragée par une part importante des politiciens.

2.3. Description linguistique du genre en cantonais

Des travaux sur le genre en cantonais apparaissent depuis la fin des années 1990, mais sont, comme pour l'anglais, majoritairement dédiés à la représentation des hommes et des femmes : dans l'entreprise (Schnurr 2008, 2010), dans les publicités (Fung 2006, Kang 2008), dans les manuels scolaires (Law & Chan 2004, Lee & Collins 2008, Yang 2011) ou encore sur Internet (Kang & Chen 2012) et dans une moindre mesure aux variations des pratiques linguistiques selon le genre des locuteurs (Chan 1999). Sans surprise, les langues au genre peu grammaticalisées sont peu ou pas étudiées d'un point de vue linguistique. Mais la lecture de

grammaires et autres travaux linguistiques nous renseigne sur certaines catégories du discours qui sont concernées par le genre.

Le lexique est bien entendu le premier lieu où l'on trouve du genre. Au-delà des termes référents principalement au genre (homme, femme, etc.), on trouve des termes à préfixe de genre, comme *leoi* avec lequel on peut construire par exemple *leoi-jisang* « female doctor »⁴. Certaines particules phrasales (suffixes nominaux ou adjectivaux) ont un trait syntactico-sémantique /humain/. Parmi elles, certaines spécifient le genre. Voici quelques exemples tirés de la grammaire de Matthews et Yip (1994) :

-*lou* (un suffixe familier pour référent masculin) : *gwai-lou* « étranger (occidental) »

-*pòh* (contrepoint féminin de *-lou*) : *gwai-pòh* « étrangère (occidentale) »

-*jai* (*X-jai* = petit X) : *bìhbi-jai* « bébé »

-*léui* (contrepoint féminin de *-jai* pour les termes humains) : *fa-léui* « demoiselle d'honneur »

À travers ces phénomènes morphologiques, on voit que le genre peut fléchir le lexique, indiquant des processus de grammaticalisation.

Mais le cantonais est une langue à tendance isolante. Ces processus ne vont pas jusqu'à toucher la morphosyntaxe du cantonais. Cela se révèle dans le système pronominal du cantonais qui ne connaît pas de flexion de genre, ni de marque d'animation, à la différence de l'anglais : « les pronoms ont une forme unique qu'ils soient en position de sujet ou d'objet ou génitif » (Matthews & Yip 1994). La seule flexion est une flexion de nombre. Or, à l'écrit, le pronom de troisième personne singulier *kéuih* connaît occasionnellement une variation de genre. Le caractère le plus courant pour ce pronom est 佢. On peut l'employer pour référer aux deux genres. Mais en contexte d'écriture informelle, il arrive qu'on trouve le radical (masculin/générique) 亼 remplacé par le radical féminin 女 formant ainsi le caractère 姬 pour spécifier le genre féminin.

Arrêtons-nous sur les raisons d'une telle variation graphique du genre dans une langue isolante où l'écrit est minoritaire. Pour comprendre, il faut se pencher sur l'évolution du mandarin et les idéologies linguistiques qui l'accompagnèrent. Au cours du 20^e siècle, en Chine, le mandarin a été largement déprécié sur la base de sa caractéristique isolante, qui était considérée comme moins évoluée, moins civilisée qu'une langue flexionnelle comme l'étaient les langues occidentales. Simultanément, la complexité de l'écrit s'est mise à symboliser la tradition chinoise, raffinement à maintenir chez les conservateurs et frein à la modernisation pour le mouvement intellectuel progressiste de la Nouvelle Jeunesse. « Un certain nombre d'intellectuels chinois était convaincus que la cause majeure, si ce n'est la seule, qui empêchait la modernisation de la Chine était le langage. » (Lee 2008). C'est cette vision qui a motivé la réforme de simplification l'écriture au début du 20^e siècle.

Voici un exemple de caractères simplifiés et traditionnels :

Simplifié : 我到过美国

Traditionnel : 我到過美國

(*J'ai été en Amérique / wǒ dào guò měi guó*)⁵

Complexité classiciste et caractéristique isolante ont conduit dans les années 1930 de nombreux intellectuels chinois à vouloir moderniser la langue chinoise en l'occidentalissant :

⁴ Yip remarque que cet usage a pu être influencé par le contact avec les langues occidentales (communication personnelle).

⁵ Hong Kong et Taiwan, ne partageant pas l'histoire maoïste de la Chine, continuent d'utiliser les caractères traditionnels.

« une bonne langue vernaculaire est une langue occidentalisée » (Fu Sinian, cité dans Peyraube 2001).

Revenons au genre. Wang Li (1947) puis Peyraube (2001) datent de 1917 l'apparition en chinois écrit de caractères différenciés pour la troisième personne singulier : le *ta* féminin 她, le *ta* masculin 他 et le *ta* neutre 它 et lisent cette apparition comme le résultat d'un projet volontariste plutôt qu'une évolution linguistique. D'autres avancent que cette évolution serait due aux descriptions grammaticales du chinois par les premiers missionnaires jésuites qui utilisèrent alors les outils de la linguistique occidentales forgés pour des langues flexionnelles. Dans ces deux cas, la création d'un pronom féminin serait l'œuvre d'un discours civilisateur occidental qui mesure la barbarie à l'aune de la domination masculine.

À l'oral, on trouve aussi pendant la première moitié du 20^e siècle, des tentatives pour introduire des féminins tels que *yi* pour « elle », mais la tentative échoua. On note cependant la trace d'une volonté de visibilisation des femmes qui sera plus tard contrebalancée par une volonté de neutralisation, à la façon du slogan maoïste « la femme est un ouvrier comme les autres », à son tour dépassée par les récits ultérieurs de la libéralisation vantant la différence homme-femme⁶.

Sur le cantonais, Egerod (1982) écrit que le morphème cantonais neutre *khoey.4* (ou *kéuih*) a une histoire qui s'étend sur 3000 ans. Quant à son émergence à l'écrit, on trouve précisément ce pronom de 3^e personne parmi les différences entre mandarin et cantonais écrits identifiées par Bauer (1988). Dans ce cas, Bauer affirme qu'un caractère cantonais a été créé pour représenter un morphème cantonais, création qu'il date de 1917 :

Cantonese Character	Cantonese Pronunciation	English Gloss	Standard Chinese Character Equivalent	Putonghua Pronunciation
佢	khoey.4	"h"	他	ta.1

Tableau 2 – Tableau de correspondance mandarin/cantonais (Bauer 1988)

On peut donc raisonnablement faire l'hypothèse que l'idéogramme cantonais étant postérieur à celui du mandarin et donc postérieur à 1917, le genrage de ce caractère cantonais est également postérieur à 1917. Nous sommes donc bien dans le cas d'une distinction de genre récente à l'échelle de l'évolution linguistique, et encore peu diffusée.

3. Enquête

Munis de ces éléments du genre en anglais et en cantonais, nous pouvons maintenant nous pencher sur la transposition du genre de l'anglais au cantonais.

3.1. Présentation du corpus

On vient de voir que le genre apparaît en quelques lieux de la langue cantonnaise et qu'il constitue une catégorie mouvante, dont certaines réalisations sont récentes. Mais quittons la langue pour observer où se produit le genre en discours. Nous avons demandé à 30 locuteurs du cantonais de traduire 20 phrases de l'anglais vers le cantonais. Ces phrases comprenaient divers types de termes à référents humains (noms, pronoms anaphoriques, déictiques, cas sujet/objet/génitif, pluriel/singulier, générique/particulier), à référents animés non-humains, etc. entourées de phrases-leurres, dénuées de traits sémantiques de genre.

⁶ Les discours sur le genre en Chine sont bien évidemment d'une complexité qui dépasse ces quelques lignes simplificatrices. Voir entre autres Liu, Karl et Ko 2013 pour une historicisation de la question du genre en Chine.

L'hypothèse qui sous-tend cette enquête exploratoire est que dans le processus de traduction, l'on va voir des mouvements du genre. En traduisant, les locuteurs doivent transposer l'information de genre. Pour ce faire, il leur faut tantôt désambigüiser c'est-à-dire rajouter de l'information de genre, tantôt éviter la distinction en faisant disparaître l'information de genre. Le découpage du genre va opérer différemment d'une langue à l'autre, nous permettant d'esquisser la forme du genre au moyen des variations de ses manifestations linguistiques. En d'autres termes, tenter de saisir simultanément le semblable et le dissemblable du genre.

3.2. Analyse

Les réponses présentent de fortes variations. Hormis quelques erreurs, il s'agit bien de variations, dues à la non-fixité du cantonais. Les tableaux suivants présentent le nombre d'occurrences par forme pour les pronoms et les déterminants possessifs.

1° pers. sg	120 occurrences	1 forme
1° pers. pl.	58 occurrences	1 forme
2° pers. sg. / pl.	90 occurrences	5 formes
3° pers. sg. fem.	119 occurrences	8 formes
3° pers. sg. masc.	89 occurrences	6 formes
3° pers. sg. animé	11 occurrences	1 forme
3° pers. pl.	57 occurrences	1 forme

Tableau 3 – Variations des pronoms

1° pers. possesseur	30 occurrences	1 forme
2° pers. possesseur	30 occurrences	3 formes
3° pers. sg. F. possédé / M possesseur (<i>his</i>)	30 occurrences	5 formes
3° pers. sg. M. possédé / F possesseur (<i>her</i>)	30 occurrences	4 formes

Tableau 4 – Variations des déterminants possessifs

On voit que la variation advient le plus fortement sur des caractères où apparaît du genre. Regardons en détail :

(1) *You are beautiful*

Pour la deuxième personne, la forme standard est 你 (sg.). Parmi d'autres combinaisons, on trouve la variation suivante à une reprise : 妳, où l'on voit clairement apparaître la clé féminine 女. Contrairement à ce qui apparaît dans les grammaires, il est donc possible occasionnellement d'ajouter du genre par rapport à l'anglais (surmarquage) dans des pronoms qui n'en contiennent pas habituellement.

La plus grande variation pronominale apparaît à la troisième personne singulier. Il semble donc que, bien que ce pronom soit genré à l'écrit depuis un siècle, sa notation n'est pas encore figée :

(2) *Tony and Jenny are going to Macau. He wants to try the egg tart there, while she wants to do some sightseeing.*

En anglais, l'information de genre est syntaxiquement pertinente pour l'organisation de la phrase. Dans ce cas-là, le genrage des pronoms permet le recours à la stratégie anaphorique, stratégie tout à fait grammaticale en cantonais. 12 locuteurs sur 30 refusent pourtant de

recourir à l'anaphore et préfèrent une reprise nominale (*Tony wants to... while Jenny wants to...*). C'est l'indice d'une hésitation à marquer le genre sur le pronom tout en voulant maintenir l'information de genre. 7 personnes choisissent de perdre l'information de genre en utilisant le même pronom pour les deux anaphores (佢). Enfin, 9 locuteurs alternent entre reprise nominale et pronominale afin de désambigüiser la répartition anaphorique (*Tony wants to... while she wants to...*), c'est-à-dire qu'ils évitent la grammaticalisation du genre tout en maintenant la distinction sémantique de genre.

En prenant l'ensemble du corpus, 75% (pour le féminin) à 80% (pour le masculin) de l'emploi des pronoms est régulier avec le caractère : 佢, y compris pour l'animé non-humain (*dog*, avec reprise anaphorique en *it*). Ces résultats nous font pencher en faveur de la thèse de Chan (2001) : le pronom 佢 encode le trait animé, mais pas le trait humain, ni de genre. Dans les 20 à 25% restant des emplois du pronom de troisième personne singulier, on trouve différentes stratégies pour maintenir l'information de genre lors de la traduction d'un pronom :

- l'emploi des caractères chinois : 她 (fém.), 他 (masc.),
- l'emploi du pronom féminin cantonais : 姬
- la lexicalisation : 個女仔 ou 女仔 (jeune fille) ou 佢女朋友 (petite amie)
男仔 (jeune homme) ou 男 o 既 (cet homme, celui-ci)

(3) *She is his friend*

Pour cette phrase comprenant un possesseur masculin (*his*), 96% des cas montrent un emploi du pronom neutre de 3° pers 佢. Une seule occurrence marque explicitement masculin : 呢個男仔

Par rapport à l'anglais, il y a donc ici démarquage du genre. Là où l'anglais donne deux informations de genre (*she, his*), le cantonais n'en donne aucune, puisque :

she est neutralisé : 佢 (1 seul locuteur emploie une traduction genrée de *she*, le chinois 她)

his est également neutralisé 佢個

friend est neutre 朋友

(4) *Her boyfriend is an American*

Là encore, 96% des pronoms sont au neutre et 1 seule occurrence marque explicitement le féminin par l'emploi du chinois 她⁷.

Des deux marques du genre en anglais (*her ; boyfriend*) seule une est maintenue en cantonais (*boyfriend*). Il faut considérer ici l'hétéronormalité pouvant rentrer en jeu dans ce choix. Il s'agit tout de même là encore d'un démarquage.

American connaît deux variantes. 97% des occurrences donnent un neutre : 美國人, alors qu'un seul locuteur marque explicitement le genre : 美國仔. Cela est intéressant, puisque dans la phrase d'origine comme dans la phrase traduite le genre du référent est déjà indiqué plus tôt par *boyfriend*. Ici l'encodage du genre n'a donc rien de la nécessité grammaticale.

(5) *He is a very nice guy*

Il est intéressant de noter qu'à l'inverse de la phrase précédente, le cantonais démarque fortement le genre dans cette phrase. Il y a deux marques de genre en anglais (*he ; guy*), alors que 20 des 30 réponses forment une phrase a-genrée en cantonais : 佢 (3° pers. sg masc./générique) et 人 (*person*) formant une phrase que l'on pourrait traduire en français par :

⁷ Cet hapax n'apparaît pas chez le même locuteur que pour l'exemple précédent.

c'est une belle personne. Seulement 7 locuteurs marquent le genre masculin. Cela va dans le sens de l'analyse que Michard (1999) fait pour le français : les termes masculin signifient premièrement le générique et secondairement le masculin, alors que les termes féminins spécifient premièrement l'information de genre.

(6) *This actress speaks loudly*

Pour *actress*, dans une phrase où il n'y a pas d'autre information de genre, seuls 9 locuteurs choisissent de perdre l'information de genre (avec 演員 ou 藝人), tandis que 70 % choisissent de combiner 3 caractères pour maintenir l'information de genre : 女主角 / 女藝員. Cela va à nouveau dans le sens de la spécification du féminin vs. la généricisation du masculin.

En rassemblant les résultats de ce corpus exploratoire, on observe d'occasionnels ajouts du genre par différentes stratégies :

- la morphologisation : *you* 妳 (2° personne fém.), *kéuih* 姬 (3° personne fém.)
- la lexicalisation :
 - Refus de l'anaphore : 個女仔 (jeune fille) 男仔 ou 男仔 (jeune homme)
 - Combinaison lexicale : 演員 (*actress*)
- l'emploi du chinois (dimension symbiotique) : 她 (fém), 他 (masc).

Il s'agit généralement de maintenir l'information de l'anglais, et exceptionnellement d'en ajouter.

Mais majoritairement, l'analyse contrastive anglais-cantonais montre une perte de l'information de genre allant vers un « neutre » qui fonctionne comme générique, incarné par l'emploi du pronom de 3° personne 佢 (75/80%). Ce démarquage se passe donc au niveau de la « généricité » du pronom (signification générique primaire) mais aussi au niveau phrastique, comme le montre les deux phrases : *she is his friend* et *he is a very nice guy* où l'information de genre est « gommée » à plusieurs endroits.

Par ailleurs, et bien qu'elle reste marginale, l'apparition d'un pronom féminin en cantonais écrit déplace la signification grammaticale du pronom générique 佢 d'humain vers homme.

Conclusions

En travaillant sur l'écrit, au moment de définir comment se transpose le genre en cantonais, se pose la question de la pertinence des outils linguistiques occidentaux pour l'analyse du cantonais. En effet, les langues chinoises étant non-flexionnelles, elles amalgament volontiers niveaux morphologique et lexical. Rajouter la clé « femme » 女 devant un caractère correspond-il à une lexicalisation (comme en anglais *my female friend*) ou à une grammaticalisation (comme dans *actress*) ? L'écrit – qui s'analyse en traits, radicaux, caractères et mots – peut nous guider selon que les caractères genrés constituent un caractère à eux seuls : 女醫生 (*docteure*, 3 radicaux, 3 caractères, 1 mot) ou qu'ils n'en sont qu'une partie : 姬 (*elle*, 2 radicaux, 1 caractère, 1 mot). Mais peut-être est-ce simplement qu'il faut en revenir à l'abandon d'une analyse par niveau, non pas pour définir s'il existe une catégorie grammaticale du genre en cantonais, mais pour plutôt délimiter la forme linguistique du genre.

Des travaux précédents et de l'analyse du corpus, il ressort que le genre dans la langue cantonnaise se matérialise ainsi :

- par lexicalisation (par exemple la clé femme : *leoi* 女)
- par morphologisation (par exemple les particules phrasales : *gwai-pòh* « étrangère »)

- au niveau syntaxique à l'écrit : avec la création volontariste au 20^e siècle d'une variation de genre pronominale à la 3^e personne, encore peu diffusée. Cela nous fait voir la dimension idéologique du genre linguistique, patente dans l'interventionnisme, teinté de colonialisme.

Ces contours de forme sont à compléter par des phénomènes périphériques de grammaticalisation révélés par le corpus. Comme l'ont bien montré Violi (1987) et Burr (2011), le genre est donc une catégorie sémantique grammaticalisable. Et en cantonais, cette « grammaticalisabilité » connaît une certaine fluidité.

En termes graduels, le genre est donc moins grammaticalisé en cantonais qu'en anglais. Mais il est tout de même marquant, et par différentes stratégies les locuteurs récupèrent l'information de genre lorsque cela leur semble nécessaire.

Comme il n'y a pas de société sans genre, il n'y a pas de langue sans genre. Il est donc nécessaire, si l'on veut poursuivre une lecture critique du genre d'identifier les lieux où il se matérialise et plutôt que de le chercher en syntaxe, il faut le chercher en grammaire, c'est-à-dire en ce qu'il s'institue en langue, en ce qu'il fait forme, se transpose. Cette notion de forme nous enjoint à repérer d'une langue à l'autre et dans une même langue, le semblable et le dissemblable. C'est alors le processus de traduction qui permet de faire apparaître cette tension, de travailler sur les fonds et formes sémantiques du genre.

Nous avons parlé en introduction d'une découpe du genre, découpe au couteau dans la réalité, mais aussi découpe de lumière, comme au théâtre, une lumière façonnée, jouant de la contrastivité entre explicitation (visibilisation des femmes) et implicite (l'homme humain) pour fabriquer les formes de la signification.

Enfin, pour terminer tout à fait, notons que l'expansion récente du cantonais écrit en fait un lieu informel, non-stabilisé, non-institué et donc d'expérimentation. Le principal enjeu pour un écrivain du cantonais est de trouver des formes écrites pour des mots cantonais qui n'ont pas de forme pré-existante en chinois standard écrit. Dans une société où la question du genre se pose évidemment régulièrement, la non-fixité de l'écrit entraîne une plus grande marge de manœuvre pour différentes stratégies au service de différentes idéologies du genre. La forme « genre » du cantonais connaît une matérialité linguistique flottante. Partant de la description des contours linguistiques du genre en cantonais, la description des contours idéologiques de cette matérialité en mouvement reste à faire.

Références

- BAUER Robert. 1988 « Written Cantonese of Hong Kong » *Cahiers de linguistique. Asie orientale* 17(2) : 245-293
- BURR Elisabeth. 2011. « Planification linguistique et féminisation ». In Fabienne Baidier & Daniel Elmiger *Intersexions* : 29-40. Munich : Lincom
- BUTLER Judith. 2006. *Trouble dans le genre*. Paris : La Découverte
- CAMERON Deborah. 1992. *Feminism and Linguistic Theory*. New York : St Martin's Press
- CENSUS AND STATISTICS DEPARTMENT OF THE HONG KONG GOVERNMENT 2012. <http://www.censtatd.gov.hk/home/>
- CHAN Marjorie K.M. 1999. « Sentence-Final Particles in Cantonese : A Gender-Linked Survey and Study ». In Baozhang He & Wenze Hu *Eleventh North American Conference on Chinese Linguistics (NACCL 11)* : 87-101. Cambridge: East Asian Language Programs, Harvard University
- CHAN Thomas. 2001 *Orthographic change: Yue (Cantonese) chinese dialect characters in the nineteenth and twentieth centuries*. Master Thesis at the Ohio State University
- EGEROD Soren. 1982. « Sino-Tibetan Languages ». *Encyclopaedia Britannica* 16 : 796-806
- ETHNOLOGUE.COM 2012. <http://www.ethnologue.com/>
- FUNG Anthony. 2006. « Gender and advertising: The promotional culture of whitening and

- slimming ». In Kara Chan (ed) *Advertising in Hong Kong society* : 171-182.
- HELLINGER Marlis & BUSSMAN Hadumod. 2001. *Gender across Languages*. Philadelphia : John Benjamins
- HUDELSTON Rodney & PULLUM Geoffrey. 2008. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press
- KANE (ref manquante)
- KANG Agnes. 2008. « At the intersection of elitism and gender in Hong Kong: advertisements of luxury residences » *Igala 5 Proceedings* : 97-106. Wellington : Victoria University of Wellington
- KANG Agnes & CHEN Katherine. 2012. « Stancetaking and the Making of the “(Hong) Kong girl », Communication paper at the *Sociolinguistics Symposium 19*, Freie Universität Berlin
- KU Agnes S. 2004 « Immigration Policies, Discourses, and the Politics of Local Belonging in Hong Kong (1950-1980) ». *Modern China* 30(3) : 326-360
- LAW, K.W.K. & CHAN A.H.N. 2004. « Gender role stereotyping in Hong Kong’s primary school Chinese language subject textbook ». *Asian Journal of Women’s Studies*. 10(1) : 49-69
- LEE Keekok. 2008. *Warp and Weft. Chinese Language and Culture*. New York : Eloquent Books
- LEE Jackie F.K. & COLLINS Peter. 2008. « Gender Voices in Hong Kong English Textbooks—Some Past and Current Practices » *Sex Roles* 59 : 127–137
- LIU Lydia, KARL Rebecca et KO Dorothy. 2013. *The Birth of Chinese Feminism*. New York : Columbia University Press
- LO Terence & WONG Colleen. 1990. « Polyglossia in the ‘printed cantonese’ mass media in Hong Kong » *Journal of Asia Pacific Communication* 1(1) : 27-43
- MATTHEWS Stephen & YIP Virginia. 1994. *Cantonese: a comprehensive grammar*. London : Routledge
- MICHARD Claire. 1999. « Humain/femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français » *Nouvelles Questions Féministes* 20(1) : 53-95
- PEYRAUBE Alain. 2001. « Syntaxe et discours dans la langue chinoise : le mythe de l’occidentalisation » *Mots, les langages du politique* 66 : 19-32
- POON, Anita Y.K. 2004. « Language policy of Hong Kong: Its impact on language education and language use in post-handover Hong Kong » *Journal of Taiwan Normal University: Humanities & Social Sciences* 49(1) : 53-74
- RASTIER François. 2001. « Indécidable hyppallage » *Langue Française* 129 : 111-127
- SCHNURR Stephanie. 2008. « ‘Im such a small potato’ gender leadership discourse in Hong Kong workplace » *Igala 5 Proceedings* : 133-146. Wellington : Victoria University of Wellington
- SCHNURR Stephanie. 2010. « ‘Descision made – Let’s move on’ negotiating gender and profesional identity in Hong Kong workplaces » In Markus Bieswanger, Heiko Motschenbacher, Susanne Mühleisen (eds.) *Language in its socio-cultural Context, New explorations in Gendered, Global and Media Uses* : 111-135. Frankfurt am Main : Peter Lang
- SIL ETHNOLOGUE 2005 Web version [consulté le 17 avril 2012]
- SNOW Don. 2004. *Cantonese as Written Language*. Hong Kong : Hong Kong University Press
- VIOLI Patrizia. 1987. « Les origines du genre grammatical » *Langages* 85 : 15-34
- WANG Li. 1947. *Zhongguo xiandai yufa* Shanghai : Shangwu yinshuguan.
- WEST Candace & ZIMMERMAN Don. 1987. « Doing gender » *Gender and Society* 1(2) : 125-151

YANG Chi Cheung Ruby. 2011. « Gender representation in a Hong Kong primary English textbook series: The relationship between language planning and social policy » *Current Issues in Language Planning* 12(1) : 77-88.

Version Auteure